



PILIER 2 : ENGAGER LA 2ÈME GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS

Les Grands Projets Réunionnais de Transports, Déplacements, Intermodalité & Monorail



Le Monorail



Un monorail est un système de transport en commun guidé. Implanté sur un support rigide, le monorail peut se placer à cheval ou être suspendu à un rail.



La thématique en chiffres

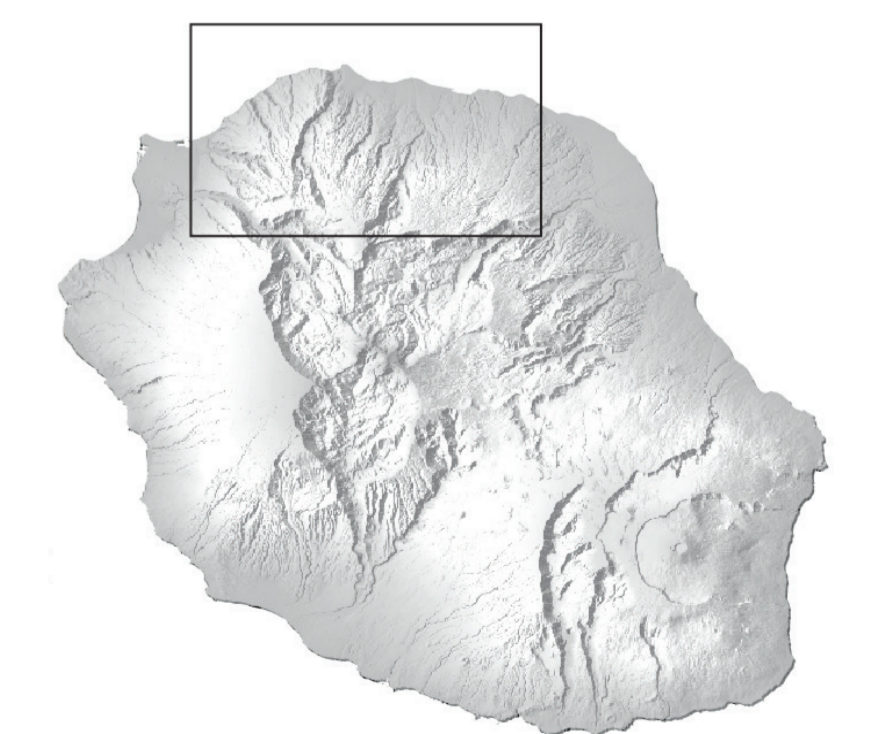
14 km

de Bellepierre à Sainte-Marie

30 minutes de trajet

de Bellepierre à Sainte-Marie

jusqu'à 50 % de gain de temps
aux heures de pointe



Dans le cadre de sa politique en faveur des transports en commun, la Région Réunion développe un nouveau mode de transport : le monorail. Véritable transport urbain aux performances accrues, il s'agit d'une structure légère, n'ayant qu'un faible impact sur le foncier.

Face à l'évolution démographique à venir et aux problèmes de circulation de plus en plus probants sur certains axes, le développement du monorail apparaît comme prioritaire sur certaines portions et en particulier dans l'agglomération de Saint-Denis. La première phase opérationnelle, d'une longueur avoisinant les 14 kilomètres, permettrait ainsi de relier Sainte-Marie à Bellepierre (Saint-Denis) en moins de 30 minutes. Dès 2016 les études de faisabilité seront lancées par la Région Réunion en vue du déploiement du monorail.



agorah
agence d'urbanisme à La Réunion
Crédits photographiques : Defense.pk
Réalisation : AGORAH
www.agorah.com - © 2016